



Rapport d'activité 2013

Préambule

La Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez regroupe 12 communes : Cavalaire-sur-Mer, Cogolin, Gassin, Grimaud, La Croix Valmer, La Garde Freinet, La Mole, Le Plan de La Tour, Ramatuelle, Rayol-Canadel-sur-Mer, Sainte-Maxime, Saint-Tropez. Elle représente 55 600 habitants (5 % du département du Var). Le siège est à Cogolin : bâtiment Le Grand Sud, 2 rue Blaise Pascal.

Créée par arrêté préfectoral du 27 décembre 2012, la Communauté de communes est effective depuis le 1^{er} janvier 2013. L'objectif a été de regrouper une grande partie des syndicats intercommunaux dont les actions se chevauchaient, mutualiser, optimiser les services, maîtriser les dépenses avec un budget de rigueur. Le projet de territoire, axé autour de la protection et la mise en valeur de l'environnement : véritable richesse identitaire, le respect de l'équilibre entre la qualité de vie et la plus-value économique reposent sur le concept de développement durable.

Le travail de réflexion préalable de la construction de cette intercommunalité a été conduit par le Comité des élus (association loi de 1901).

L'année 2013, année transitoire avant les échéances électorales, a dû faire face à plusieurs enjeux :

1. Mise en place effective de la Communauté de communes : première phase de structuration pour assurer le fonctionnement immédiat avec la poursuite des actions engagées afin de ne pas interrompre le service public.
 - Constituer une équipe à partir de 104 agents transférés par les communes et les syndicats de communes, bâtir un organigramme,
 - Mettre en place une gouvernance : assemblée délibérante, bureau, commissions,
 - Se doter des outils techniques indispensables au fonctionnement d'une structure,
 - Voter le budget et les taux de taxes additionnelles dans les délais légaux,
 - Mettre en œuvre progressivement les compétences retenues :
 - ✓ l'aménagement du territoire avec le Scot,
 - ✓ le développement économique avec notamment le tourisme, la mise en valeur du patrimoine,
 - ✓ la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés, le développement des filières de valorisation,
 - ✓ la politique de protection et d'aménagement du littoral, de la forêt, des cours d'eau,
 - ✓ les projets concernant l'habitat, la formation, les transports.

Des conventions de mise à disposition de biens et de personnes ont été établies avec les communes pour assurer le fonctionnement de certains services (notamment déchetteries).

2. Assurer le renouvellement de dispositifs contractuels, afin de ne pas perdre le bénéfice des réflexions conduites par les syndicats, en adaptant de nouveaux périmètres avec par exemple : le deuxième contrat de rivière de La Giscle nécessitant l'intégration du bassin versant du Préconil.
3. Finaliser des procédures en cours : par exemple :
 - Compétence cours d'eau : signature du PAPI d'intention du Préconil,
 - Compétence aménagement du territoire : finalisation du schéma de mise en valeur de la mer, intégré au Scot,
 - Compétence tourisme : transformation de la société d'économie mixte gestionnaire de la Maison du Tourisme en Société Publique Locale: SPL,
 - Compétence littoral - observatoire marin : animation du DCCOB, Natura 2000 et différents dispositifs,
 - Compétence forêt : poursuite des travaux de protection de la forêt contre les incendies en harmonisant les pratiques de quatre maîtres d'ouvrage sur le territoire.
4. Lancement de nouveaux marchés, avec adaptation du nouveau périmètre : par exemple :
 - Compétences déchets ménagers et assimilés : échéance de la majorité des contrats de collecte des ordures ménagères en milieu d'année, mise en place d'avenants pour terminer l'année 2013 et lancement des marchés : notification fin 2013 avec mise en place au 1^{er} janvier 2014.
5. Poursuite des relations avec l'ensemble des partenaires initiés par le Comité des élus, Syndicats intercommunaux ou Communes.
6. Mise en place d'une communication à minima.

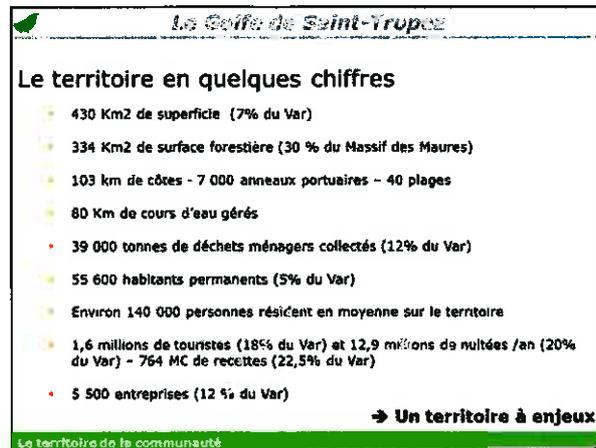
Toutes les actions s'exercent dans un respect de subsidiarité, et convergent vers cette recherche d'équilibre, d'amélioration et d'harmonisation du service public sur le territoire des 12 communes.

La réflexion sur la définition de l'intérêt communautaire a été engagée mais n'a pas totalement abouti.

Les commissions, bureaux, et conseils communautaires se sont réunis à un rythme soutenu : 43 commissions, 16 bureaux et conseils communautaires, diverses réunions y compris l'animation de la conférence des DGS.

Le présent rapport a pour objet de dresser un bilan synthétique des actions conduites par chaque compétence.

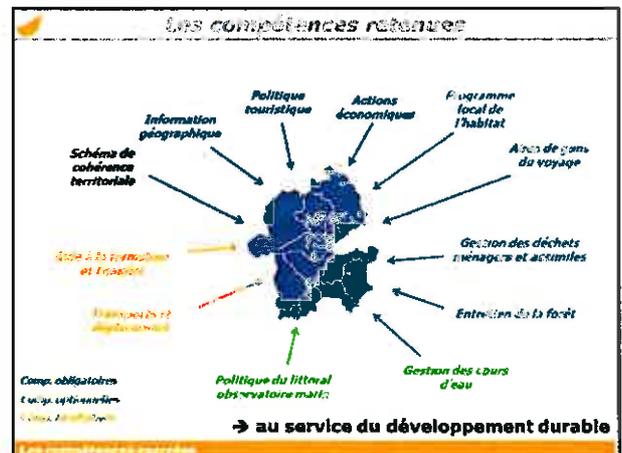
Le territoire en quelques chiffres



L'histoire de la communauté de communes



Le cadre légal de l'intercommunalité : les compétences définies par la loi, les compétences retenues



Aménagement de l'espace : schéma de cohérence territoriale

Agent : 1 agent en charge de l'animation de plusieurs compétences (SCoT, Habitat, Formation, Transport, Développement Economique)

Objectifs de la compétence :

Suivi et mise à jour du Schéma de cohérence territoriale

Dossiers traités

- Élaboration du Schéma de Mise en Valeur de la Mer, Volet littoral et maritime du SCoT

Le Golfe de Saint-Tropez est le premier territoire français à s'être lancé dans cette démarche.

- Diagnostic du territoire littoral et maritime (environnement et sociaux-économique). Cartographie fine de la flore marine au large des 9 communes littorales (limite de l'herbier de posidonie et sites de valeurs écologiques).
- Evaluation des enjeux de protection et d'aménagement en fonction de la qualité environnementale des espaces et des usages qui y sont pratiqués (tourisme, agriculture, activités industrielles, transports et déplacements, plaisance, loisirs nautiques, pêche, activité de plages, hangar à bateaux, zones de mise à l'eau, conditions de stationnement et d'accès).
- Définition des actions à mettre en œuvre pour minimiser les risques encourus par l'environnement et les activités économiques du littoral, définition des actions de valorisation des milieux et activités du littoral, définition des orientations et principes de localisations et d'aménagements des équipements à mettre en place. Définition des vocations des espaces maritimes et littoraux.

Dans le courant de l'année 2013 le rapport diagnostic/enjeux a été actualisé et complété pour tenir compte de commentaires exprimés par services de la Direction Départementale des Territoire et de la Mer.

Des séances d'ateliers de travail ont été organisées avec les acteurs associés permettant la production du rapport d'orientation et d'une carte des vocations.

Le rapport d'étude, rendu en janvier 2014, sera intégré dans la révision « grenelle » du SCoT et complété selon les besoins et toujours en concertation avec les services de l'Etat, acteur prioritaire sur ce dossier.

- Le suivi du SCoT :

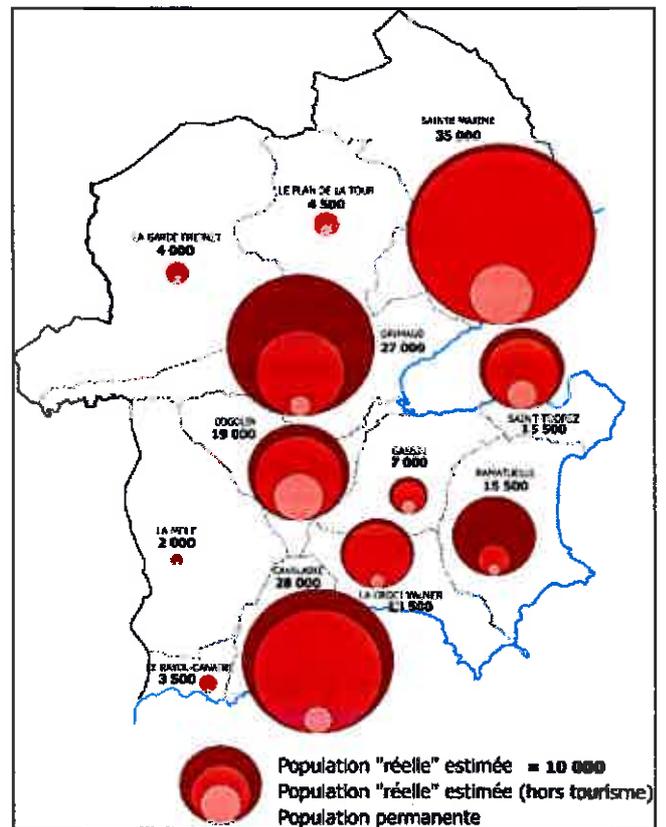
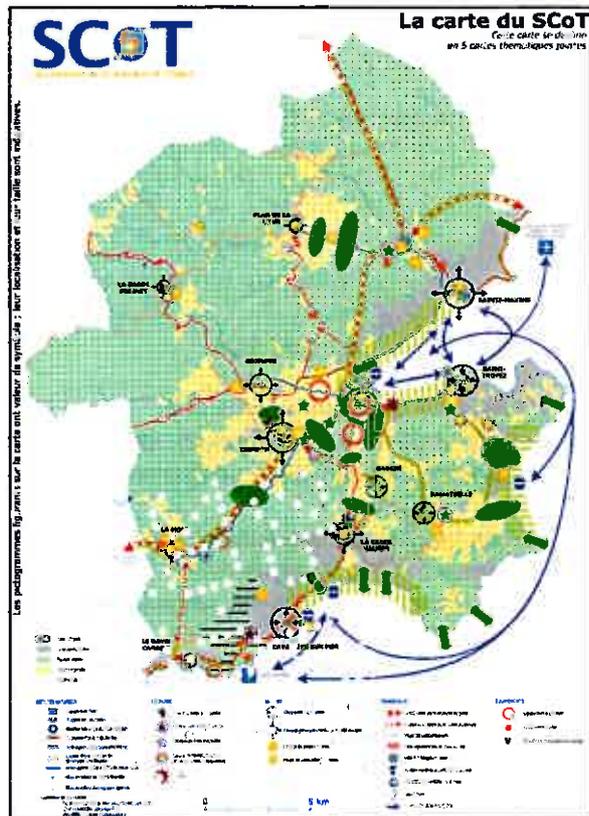
Le plan de travail de lancement d'une révision « grenelle » et de l'étude « bilan » du SCoT a été mis en perspective.

- Participation à l'élaboration du Schéma Directeur d'Aménagement Numérique du Var porté par le Conseil Général du Var.

Constitution des données utiles à la rédaction de scénarios de développement numérique à l'échelle du Département du Var.

- Suivi des démarches de PLU en cours.

Production d'un avis sur la modification n°1 du PLU de Ramatuelle.



Information géographique

Agents : 4 (dont deux transferts en 2013)

Formation à l'utilisation du SIG des agents transférés en milieu d'année 2013

Objectifs de la compétence

Maintenir la base de données en place en direction des services urbanisme et technique. Étendre la mise à disposition des données à l'ensemble des services communaux.

Mise en place d'un référentiel cartographique d'aide à la décision, orienté aménagement du territoire et développement économique.

Dossiers traités

- **Adressage** :

Grimaud – Cogolin : Numérotation des centres ville - Mission principale terminée, cette mission reprendra en 2014.

La Croix-Valmer : Numérotation secteur privé – la mission de la communauté de commune ne concerne que le volet technique, relevé GPS/Animation auprès des syndics de copropriété ou propriétaires. La commune assure l'intégralité du volet administratif.

Cavalaire-sur-Mer : La commune a souhaité confier l'assistance technique à la CDC.

- **Intégration données – mise à jour** :

Cadastre, réseaux assainissement et eau potable, Photo aérienne 2011, défrichement.

Données de la commune de Saint-Tropez intégrée au 1^{er} janvier.

Données SYMIELEC Éclairage Public.

Données France Telecom – Réception des données par le Conseil Général - en cours.

Numérisation du plan du cimetière de Ramatuelle suite à l'acquisition par la commune du logiciel.

Mise à jour des données PLU et Servitudes d'utilité publiques suite à la modification sur plusieurs communes

Réalisation du plan de la Commune de Plan de la Tour.

Mise à jour du logiciel sur les différents sites communaux. Ne sera plus nécessaire en 2014 avec la mise en place de la nouvelle solution de logiciel de gestion du droit des sols.

- **Relevé terrain** :

Relevé panneaux de police - Cogolin.

Relevé réseau pluvial Grimaud – Cogolin à réaliser.

Relevé emplacement QR code (Service Tourisme) – itinéraire numérique.

- **Évolution technique**

Acquisition de la nouvelle solution d'Administration du droit des sols hébergée et couplée avec la solution SIG.

Réunion d'information, suivi de l'installation en collaboration avec le prestataire, migration, des données.

Réalisation de la formation (volet 1) des 60 agents.

Formation de l'administrateur.

Financement (20 000 €) accordé par la Région.

Poursuite de l'assistance technique par le service et relais avec le prestataire.

- **Intervention dossiers transversaux**

Intervention auprès du SCOT dans le cadre du Schéma Directeur Départemental de l'Aménagement Numérique (SDTAN) – volet cartographie – géolocalisation des installations dans les divers domaines étudiés (Économie, Éducation, Santé...) – suivi du dossier.

Partenariat avec le service Environnement sur l'intégration du volet PAT (Plan d'Approvisionnement Territorial) au SIG.

Participation aux sessions techniques Litto 3D – Formation au CRIGE permettant l'intégration des données prochainement mise à disposition par le CRIGE PACA – un modèle numérique altimétrique de référence, continu terre-mer et précis.

I / Aménagement de l'espace
I - 2 / L'information géographique

Des outils cartographiques de dernière génération au service des communes.

- Mise à disposition de logiciels cartographiques en réseau : Achats et formations mutualisés
- Constitution et administration de bases de données numériques à usage communal (par collecte de données et relevés de terrain avec système GPS ...)

60 utilisateurs connectés en permanence (service urbanisme, service technique, police municipale, chacun pour leur propre usage/accès réservés).



I / Aménagement de l'espace
I - 2 / L'information géographique

Un outil d'aide à la décision pour les différents services communautaires

- Création et maintien d'une base de données intercommunale pour les différents domaines de compétence :
 - Obligation légale de débroussaillage,
 - Plan d'approvisionnement territorial,
 - Chemins de randonnées,
 - Suivi des travaux sur cours d'eau,
 - Cartographies diverses...
- Suivi et participation aux groupes de travail du réseau régional et départemental



La politique touristique

La compétence tourisme a une double vocation :

- Donner des orientations de la politique touristique d'intérêt communautaire,
- Disposer d'un outil : la Maison du Tourisme, Office de promotion touristique.

La compétence tourisme a un rôle de conseil et d'ingénierie auprès des communes avec pour mission essentielle l'optimisation du potentiel touristique.

Les actions sont réalisées en régie par deux agents.

- **Observatoire du tourisme**, outil d'aide à la décision
 - Volume de fréquentation touristique, fréquentation des offices de tourisme, capacité d'accueil
- **Tourisme Vert - Sentiers de randonnées** : favoriser l'accès aux sites, et préservation des milieux
 - Edition intercommunale des sentiers des 12 communes : présentation des sentiers
 - Arboretum La Mole : opération en cours en partenariat avec le Conseil Général
- **Le patrimoine** : recensement et valorisation du patrimoine communautaire, actions d'information et de promotion de ces richesses auprès du public
 - **Actions de communication**
 - Itinéraires numériques de découverte avec balisage par QR Codes sur les sites d'intérêts touristiques. Les QR Codes et/ou panneaux sont installés sur six communes (Grimaud, Cogolin, La Garde-Freinet, Gassin, Ramatuelle, Saint-Tropez).
 - **Conférences, visites.**
 - **Recherches et valorisation des documents historiques**
- **Rôle de la Communauté de Communes au sein de la Société Publique Locale « Golfe de Saint-Tropez Tourisme »**
 - **Transformation de la SEM Maison du Tourisme en SPL**
 - Modification des statuts,
 - Modification de l'actionariat : rachat des actions aux privés...,
 - Mise en place de la gouvernance,
 - Mise en place des outils de contrôle analogue.

La Maison du Tourisme

Agent : 10 agents

Outil opérationnel de la compétence tourisme, la Maison du Tourisme « Golfe de Saint-Tropez Tourisme » : Office de Promotion Touristique de la destination.

- **Animation des professionnels du territoire en vue de la qualification de l'offre et mise en réseau (workshop, éductours)**
- **Promotion et politique éditoriale**
 - Les éditions : Éditions intercommunales complémentaires aux éditions communales. Elles portent la signature « Golfe de Saint-Tropez Tourisme »
 - Magazine Mythique : document séduction au format magazine avec trois « entrées » : le territoire, les 12 communes, les filières
 - Essentiel : listing des professionnels du tourisme Carte promenade : découverte du territoire en randonnée, en voiture ou à vélo

- Amusez-vous : guide des loisirs à prix attractifs
- Communication, e-marketing et gestion de la relation clients ; Newsletters professionnelles, ventes flash, campagnes e-marketing
- Salons grand public et professionnels : Toulon, Lille, Bruxelles, Strasbourg, Lyon, Milan
- **Service de disponibilités et de commercialisation**
 - Services pour la clientèle groupe, individuelle et professionnelle
 - Offre marchande répondant à la demande et offres spécifiques « Amusez-vous » et « séjours thématiques » valorisant le territoire
- **Les outils numériques**
 - **Sites Internet de la destination « Golfe de Saint-Tropez Tourisme »**
 - Information www.visitgolfe.com
 - Commercialisation : www.resagolfe.com
 - Réseaux sociaux : Facebook, twitter, Google+, chaîne You Tube « Golfe de Saint-Tropez Tourisme », Blogs professionnels, presse étrangère...
 - Versions mobiles (Smartphone, tablette) de l'ensemble des développements
 - Échanges d'expériences entre territoires : www.weekend-provence.fr

II / Economie
II - 1 / La politique touristique

Optimiser le potentiel touristique d'intérêt intercommunal

La Maison du Tourisme, Office de promotion touristique de la destination « Golfe de Saint-Tropez Tourisme » géré par la Société Publique Locale (SPL) en concertation avec les Offices de Tourisme :

- accueil, information, promotion,
- commercialisation : centrale de disponibilités et de réservation d'hébergements et de produits touristiques
- organisation d'éducteurs



Les compétences exercées

II / Economie
II - 1 / La politique touristique

- **La valorisation du Patrimoine :**
 - Inventaires, expertises, études historiques
 - Protections, restaurations
 - Sensibilisation, diffusion et information du public : documents touristiques, signalétique, itinéraires numériques (QR codes), conférences, reportages.
- **Le tourisme vert : maillage de sentiers de randonnées**
- **L'observatoire du tourisme : Outil d'aide à la décision qui sera intégré à l'observatoire du territoire**



Les compétences exercées

2. Moyens humains et matériels de la compétence :

Activité	Régie communautaire ou service délégué	Périmètre d'intervention	Moyens humains	Moyens matériels
Collecte en porte à porte et ou en Points de regroupement des ordures ménagères	Prestation privée	10 communes	40	26 bennes de collecte
	Régie municipale mise à disposition	2 communes (Ramatuella et Cavalaire)	13	8 bennes
Collecte organisée des encombrants	Prestation privée	8 communes (G/LGF/ SM/ La Môle/ Gassin/ Rayol/ PDLT)	5	5(bennes et camion plateau)
	Régie communautaire	2 communes (Cogolin/ LCV)	03 + 1 saisonnier	3 camions plateau (dont 1 à réformer)
Collecte sélective des emballages ménagers recyclables et verre en porte à porte, en point d'apport volontaire	Prestation privée	11 communes	35	20 bennes de collecte
	Régie	1 commune (Cavalaire)	3	1 benne de collecte
Collecte séparative des cartons des professionnels	Prestation privée	07 communes	NC	NC
Collecte séparative des huiles alimentaires des professionnels	Prestation privée	05 communes	NC	NC
Transfert et transport des déchets	Prestation privée	3 sites (La Môle/ SM/ Grimaud)	NC	NC
Déchèteries	Prestation privée	1 site (La Môle)	NC	NC
	Régie	10 sites	29 agents et 3 saisonniers	4 compacteurs à déchets (compaction des déchets en bennes) 2 Chargeurs (manutention) 2 tractopelles (manutention) 1 bob cat 2 porteur 6X4 (rotations) 1 quai mobile 20 bennes appartenant à la CCGST 2 broyeurs (à réformer)
Le transport et traitement en Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) ou en usine d'incinération (UIOM) des OMR et des encombrants	Prestation privée	02 sites	NC	

****acquisition CCGST/ Transfert des communes / mise à disposition

La direction administrative, dispose également de 08 véhicules légers pour réaliser l'ensemble de ces missions au quotidien.

La gestion des déchets ménagers et assimilés

1. Objectifs de la compétence

- Harmonisation du fonctionnement et mutualisation des moyens
- Assurer un service public de qualité et de proximité – Maîtrise des coûts.
Selon les modes de gestion en place, bien les agencer entre eux, considérer leur complémentarité dans le cadre d'une approche globale multi-déchets/multi-filières.
- Réduction à la source de la production des déchets ultimes, limiter/diminuer leur traitement (enfouissement, incinération) à travers :
 - La prévention :
 - Ajuster, améliorer, déployer les systèmes de collecte dans le cadre des contrats en cours,
 - Diminuer le ratio de production des déchets ultimes à travers des mesures de sensibilisation et d'information à destination des collectivités locales (élus, services), des relais d'opinion et les groupes d'intérêt (associations, etc.) et les usagers.
 - Le recyclage et la valorisation : améliorer le taux de recyclage par un meilleur captage des flux, étendre les filières notamment celles relevant de la Responsabilité Élargie du Producteur (REP), adapter et développer la filière déchets verts.
 - Optimisation et mise en réseau des déchèteries : planification pluriannuelle, réaffirmation des axes prioritaires (sécurité).

POLE COLLECTE Prévention - Communication

1. Collecte

- Création du service avec redéploiement des moyens transférés.
- Harmonisation des marchés en cours (date d'échéance 31/12/2013),
- Préparation du cahier des charges et mise en œuvre du marché unique communautaire (avec entrées différées de certains contrats) pour la collecte et le traitement des déchets,
- Mise en place de contrats uniques relatifs aux Eco organismes – R.E.P (Eco Emballages, ...),
- Négociations financières avec les repreneurs (consultation pour meilleur offres tarifaires de reprise des matériaux),
- Soutien au développement de filières déchèteries,
- Audit de terrain par commune du fonctionnement des collectes, de l'implantation des contenants et de l'aménagement des niches. Mesures correctives apportées dans le cadre des marchés en cours.

2. Sensibilisation – Communication

Réalisations de supports écrits :

- * Guide du Tri
- * Tracts ciblés collectes / publics : cartons, huiles, encombrants – professionnels, scolaires, administrés, jeunesse,
- * Affichettes : copropriétés, campings, locations, etc.

Internet :

- * Création onglet « Déchets » site CCGST,
- * Suivi et modifications des informations portées sur les sites des Villes,

Relations publiques / Partenariat collaboratif

- * Services communaux : Urbanisme, Police Municipale, ST, Environnement, Communication, Administration Générale – Elus
- * Autres services/ organismes/Associations : Offices de Tourisme (intégration d'information « Déchets » dans les guides touristiques), sensibilisation au tri lors des manifestations – Port de Plaisance (Cavalaire, St Tropez, Marines de Cogolin) – UPV

Interventions publiques

Scolaires (Primaire jusqu'au Lycée) – Cantines – AG de copropriétés – réunions publiques (Cogolin) – stand d'information (Géant, Leclerc)

Présence de terrain

Porte à porte : distribution de tracts ou guide du tri – contrôle des dispositifs de collecte – contrôle qualité (dont 184 caractérisations pour 2013)

Organisation de visites des sites du Balançon et du Centre de Tri

POLE TRAITEMENT Déchèterie - Valorisation

Le pôle « TRAITEMENT » :

Son rôle est d'assurer le traitement des déchets, et augmenter leur valorisation pour limiter voir diminuer l'enfouissement.

Il concerne principalement l'**exploitation du réseau de déchèterie** (apports des usagers et rotations vers les sites de traitement ou de valorisation) mais également la **gestion et surtout le devenir du quai de transfert de la Môle**, dont le contrat d'exploitation par la société Pizzorno arrive à échéance le 15 mai 2016, et qui peut constituer une véritable opportunité foncière dans le cadre d'un éventuel équipement « multi filières ».

Renouvellement progressif de tous les contrats de prestations de service liés au traitement, à la valorisation et à l'exploitation des déchèteries (rotations, transports, carburants, maintenance des engins etc.....)

Étude et mise en place d'un Protocole « Démarche Qualité » sur le site de La Mole relatif à la collecte et au déchargement des encombrants sur ce site (environ 1.000 T ont été retirés du volume des Ordures ménagères pour valorisation),

Étude d'optimisation du réseau de déchèteries (Cabinet VERTIGO/GIRUS pour un montant de **19.800 € HT**) : cette étude a pour l'objet, sur la base d'un audit détaillé, d'optimiser le parc actuel, d'harmoniser l'exploitation et le fonctionnement du réseau actuel, d'assurer la mise en sécurité des sites ainsi que leur conformité réglementaire et leur réhabilitation, ou reconstruction le cas échéant.

Quelques chiffres 2013

COLLECTES.

* Ordures ménagères résiduelles	: 38.983 T
* Recyclables	: 7.066 T
TOTAL	: 46.049 T dont 15,34 % de part valorisable.

Taux de refus (moyenne/an) : 14,13 %

TOTAL TOUTES COLLECTES : 48.230 T

TONNAGES EN DÉCHÈTERIES.

Déchets verts (valorisation)	: 12.000 T
Encombrants	: 10.000 T
Autres flux (valorisation)	: 7.562 T (+ 5.000 pneus)

COÛTS GLOBAUX MOYENS. (Les coûts globaux moyens sont donnés à titre indicatif, le coût global est ramené à la tonne et à l'habitant)

Ces coûts sont basés sur les données comptables de février 2014, ils sont susceptibles de subir des modifications, en particulier dans leur répartition.

Service Collecte

Coût service/tonne	234,32 €
Coût service/habitant	203,03 €

Service Traitement

Coût service/tonne	104,91 €
Coût service/habitant	133,55 €

COÛT GLOBAL MOYEN COLLECTE ET TRAITEMENT

Coût service/tonne	339,23 €
Coût service/habitant	336,58 €

RECETTES.

Soutien Eco Emballages, éco-organismes, repreneurs/revente matériaux.

Montant total : 1.086.669 €

(Hors versement 2013 soutien Eco Folio – Eco organisme Papier – estimé à 60.000 €)

III / Environnement
III - 1 / La gestion des déchets

Assurer la collecte des déchets ménagers et assimilés et améliorer les performances de tri

- La collecte des déchets :**
 - 39 000 tonnes d'Ordures Ménagères Résiduelles (non valorisées, enfouies), soit 12% du Var
 - 7 000 tonnes d'emballages et de verre (recyclées), soit 10% du Var

Le quotidien :

- Actions quotidiennes de sensibilisation et d'information aux bons gestes à destination de tous les publics : une équipe de 4 ambassadeurs et 2 coordinateurs de collecte
- Gestion des équipes communautaires et contrôle des contrats passés (31) avec les prestataires

Les missions :

- Uniformisation des services rendus aux usagers : numéro vert « encombrants » 0800 732 122
- Uniformisation des consignes de tri « le bac jaune
- Etude pour la mise en place de la redevance spéciale pour financer le service rendu aux professionnels



III/ Environnement
III - 1 / La gestion des déchets

- Une organisation de proximité**



III/ Environnement
III - 1 / La gestion des déchets

Assurer le traitement des déchets, augmenter la valorisation pour limiter « l'enfouissement »

- Les déchèteries :** 28 000 tonnes de déchets réceptionnés dont 10 000 de déchets verts
 - Un réseau de 11 déchèteries dont 10 sont exploitées en régie et 1 par un opérateur privé
 - 7 500 tonnes valorisées au travers de 14 filières de valorisation (DEEE, bois, gravats, huiles alimentaires, cartons, piles,...) hors déchets verts
 - Des équipements plus performants, une exploitation optimisée : acquisition de 2 compacteurs à déchets en 2013
- Réalisation d'un audit pour l'optimisation de l'exploitation et la mise en conformité des équipements



III/ Environnement
III - 1 / La gestion des déchets

- Mieux connaître nos déchets**
Etude de caractérisation des ordures ménagères résiduelles : vérification de la pertinence et du dimensionnement potentiel d'un équipement de traitement sur le territoire, en substitution de la solution de l'enfouissement.
- Réfléchir sur le devenir du quai de transfert de la Mole**



Politique de la forêt

Objectifs du service :

1. Prévention contre l'incendie de Forêt :

- Aménagement de la Forêt ;
 - Protection des habitations ;
- (Maîtrise d'ouvrage d'œuvre et réalisation de travaux)

- Élaboration et mise en œuvre du Plan Intercommunal de Débroussaillage et d'Aménagement Forestier ;
- Entretien des secteurs d'interfaces Habitat-Forêt ;
- Appui technique à la réalisation des travaux du PPRIF ;
- Assistance technique aux communes pour les Obligations Légales de Débroussaillage ;
- Développement de la multifonctionnalité des ouvrages : Sylvopastoralime, Appui agricole, Accueil du public, Enjeux patrimoniaux (Cynégétique, Écologie, Archéologie...), Brûlage dirigé.

2. Valorisation par compostage des déchets végétaux collectés en déchetteries.

Traitement des déchets verts, commercialisation du compost, suivi technique de l'Ecopôle, filière Bois-énergie par convention avec l'Association « Maure Bois-Énergie ».

- Valorisation du déchet vert :
 - Traitement et valorisation de 12 000 tonnes de végétaux ;
 - valorisation en compost : 7 000 tonnes vendues ;
 - Valorisation énergétique « biomasse » (le bois extrait des végétaux est mélangé avec les bois d'emballage et les souches). Objectif 500 tonnes, pour un démarrage en 2014 ;
 - Valorisation des produits forestiers ⇒ Le bois déchiqueté : À travers Maures Bois Énergie (association)
 - Chauffage collectif ;
 - Paillage pour jardins ;
- Cette action de développement forestier, est mise en œuvre en partenariat avec l'ensemble des acteurs forestiers du massif des Maures (ASL de la Suberaie, Communautés de communes voisines, syndicat Mixte du Massif, Forêt modèle, CRPF, ONF, ...

3. Développement agricole et forestier : pastoralisme, mise en valeur foncières, animation de la filière Bois Énergie (gestion de l'association « Maures Bois énergie »), Sylviculture,

Vie du service :

Organisation de la Régie :

- L'équipe forêt (14 agents) a réalisé 459 h de travaux et 49 km de pistes ;
- L'équipe compost/déchets verts (11 agents) a été renforcée et a montré son efficacité (7000 tonnes de compost vendues).

Dossiers traités, état d'avancement :

ACTIONS	AVANCEMENT
D.F.C.I.	
Organisation du service à partir de quatre structures D.F.C.I. différentes : 1. SIVOM du Pays des Maures et du Golfe de Saint-Tropez (14 personnes) ; 2. SIVOM du Littoral des Maures (5 personnes) ; 3. Commune de Grimaud, travaillant exclusivement en marché de prestation ; 4. Commune de Sainte-Maxime disposant également d'une cellule forestière (3 personnes) ;	Abouti
Fusion des équipes de régie de travaux	Abouti
Travaux forestier (PIDAF et Débroussaillage réglementaire)	(voir travaux année 2013)
Définition des interfaces Collaboration en cours avec l'IRSTEA (convention de recherche) pour la définition des zones d'interfaces stratégiques.	En cours
Subvention pour travaux forestiers Collaboration avec la Région pour la mise en Œuvre et la définition des mesures du PDRH 2015/2018 - Plan de Développement Rural Hexagonal.	Fin PDRH en 2014
Tortue PIDAF Adapter les méthodes de réalisation des travaux forestiers à la protection de la tortue d'Herman.	En cours
Base de Donnée DFCI départementale / Guide de conception des coupures de combustible : Participation au groupe de travail départemental pour l'évolution technique et réglementaire de ces 2 documents.	En cours
Brûlage dirigé Création en collaboration avec le SDIS le CG la DDTM et l'ONF d'une « cellule départementale de brûlage dirigé »	Acquis

ENVIRONNEMENT - VALORISATION	
Valorisation des déchets végétaux Valorisation Bois déchet Valorisation des déchets de caves coopératives Vente Compost	Une progression trop rapide de tous les flux entrants et sortants L'écopole fait face avec brio (7000 tonnes de compost vendu et 12 000 tonnes de déchets verts rentrés).
Aménagement plate-forme de compostage Marché d'acquisition matériel et travaux de terrassement. Fin d'aménagement prévu pour 2014.	Marché en cours Terrassement terminé
Compost et sols de vigne Mise en œuvre d'un programme de recherche appliquée avec les caves coopératives du Golfe pour améliorer l'utilisation du compost en viticulture.	Dossier de subvention à déposer
Maures Bois Énergie Onze chaudières collectives. Cinq chaudières particulières. Stabilisation du paillage de chêne liège.	1000 tonnes chauffage 500 tonnes paillage
Friches agricoles vallée de la Mole Passation de Baux agricoles en cours ; Travaux qui débutent en décembre.	En cours
ACTION	AVANCEMENT
ENVIRONNEMENT - VALORISATION	
Journée techniques du liège Organisés avec « Forêt Modèle de Provence » ; Un regroupement des producteurs de cette matière première.	Achevé Étaient présents : Maroc, Tunisie, Algérie, Italie, Sardaigne, Espagne, Portugal et France (Var, Corses, Pyrénées Orientales)
Séparation du liège et du bois après déchiquetage Générer des solutions techniques pour valoriser les produits forestiers du massif.	Essai d'un outil en janvier
Plan d'Approvisionnement Territorial Un outil pour connaître la ressource en bois énergie, adapté au chêne liège pour l'ensemble du massif ;	CRPF, ONF, ASL et Syndicat sont associés Mise en œuvre en partenariat avec le SIG
MULTI-SERVICES	
Organisation de la commande Publique Préparation des C.C.T.P. pour les procédures publiques suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • MAPA Fourniture de combustible pour le parc engins de la Communauté ; • MAPA Fourniture de carburant pour le parc véhicule de la Communauté ; • MAPA entretien et réparation des véhicules et camions ; <ul style="list-style-type: none"> • Accord Cadre entretien et réparation des engins ; 	Achevé

TRAVAUX D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE/NATURE

Année 2013

NATURE	HECTARES	KILOMÈTRES	PRIX TOTAL HT	P.U. HT MOYEN
PIDAF	448 ha	61 km	820 123 €	
INTERFACE	87,35 ha		86 796 €	994 €/ha
VOIES COMMUNALES	13,9 ha	15 km	19 950 €	650 €/ha
OLD	14,7 ha		15 149 €	1 030 €/ha
AUTRES	16,40 ha		43 595 €	
TOTAL.....	580 ha	76 km	985 613 €	

GLOBAL

Année 2013

- **580 hectares réalisés, dont :**
 - 459 ha réalisés en Régie ;
 - 121 ha réalisés en Entreprise ;

- **76 kilomètres réalisés, dont :**
 - 49 kilomètres réalisés en Régie ;
 - 27 kilomètres en Entreprise ;



Cours d'eau

Agents : 4 agents en 2013.

I/ Portage et animation des dispositifs de gestion des cours d'eau :

1.1 Contrat de rivière de la Giscle et des fleuves côtiers du golfe de Saint-Tropez :

Le **Contrat de rivière**, d'approche multithématique (qualité des eaux, restauration des milieux, gestion des inondations, gestion de la ressource en eau, gestion des embouchures côtières) est un **outil global de gestion intégrée de l'eau et des milieux aquatiques**. Il permet la planification d'actions concrètes au sein d'un périmètre cohérent. Les bassins versants concernés sont les suivants : **Giscle, Béliou et Bourrian, Préconil**. Il permet, entre autres, le financement (sous forme de bonus) de 2 postes des agents du service et des opérations d'entretien de cours d'eau.

Le dossier d'Avant-projet du Contrat de rivière de la Giscle et des fleuves côtiers du golfe de Saint-Tropez a été validé en comité de rivière du 5 septembre 2013. Le dossier a été présenté officiellement en Comité d'agrément du bassin Rhône Méditerranée le 18 décembre 2013 en présence du Président du comité de rivière. Il a été validé par délibération n° 2013 – 36 du comité d'agrément, avec les félicitations de M. Dantin, Président de bassin Rhône Méditerranée. Le dossier définitif sera élaboré en 2014.

1.2 Programme d'Action de Prévention des Inondations (PAPI) d'intention du Préconil :

Le PAPI est principalement un outil de gestion des risques liés aux inondations. Il est programmé une série d'études nécessaires à l'élaboration du dossier PAPI Complet (avec des travaux d'aménagement permettant la réduction du risque inondation).

Le dossier PAPI Préconil a reçu l'avis favorable du comité d'agrément (5 avril 2013) et de la Commission Mixte Inondation (31 mai 2013). La convention cadre a été présentée officiellement entre les différents Maîtres d'ouvrage et partenaires financiers le 24 octobre 2013. Les actions d'étude n'ont pas débuté dans l'année 2013, le recrutement d'un chargé de projets inondation étant un préalable au lancement du Programme.

II/ Mise en œuvre des dispositifs de gestion :

2.1 Réalisation des études en lien avec la problématique cours d'eau

Thématique qualité des eaux

- Étude du **suivi de la qualité des eaux** – campagne 2012 / 2013. Le rapport définitif a été validé en octobre 2013. Les principaux résultats de ce suivi confirment l'amélioration de la qualité des eaux de surface sur le bassin versant de la Giscle du fait des actions entreprises dans le cadre du premier Contrat de rivière (2005-2010). Il est néanmoins mis en évidence des pressions sur les milieux en particulier sur la Giscle en aval de la confluence avec la Môle.

Thématique gestion des cours d'eau / travaux

- Élaboration du **Plan de gestion** des cours d'eau de la **Baie de Pampelonne**. (Commune de Ramatuelle)

L'élaboration du cahier des charges n'a pas été achevée du fait du plan de charge du service. Le marché de prestations intellectuelles a été reporté en 2014.

- Élaboration du **Plan de gestion** du cours d'eau de la **Bouillabaisse** (Commune de Gassin et Saint-Tropez)

Suite à l'élaboration en interne du programme de travaux sur ce cours d'eau, il n'a pas été possible de déposer les dossiers « Loi sur l'eau » et « Déclaration d'Intérêt Général » du fait de la demande de pièces complémentaires par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer au sujet de la présence éventuelle de Tortues d'Hermann. Ces investigations sont programmées en 2014 en visant un dépôt du dossier au deuxième semestre 2014.

Thématique gestion des inondations

- **Étude** hydrologique, hydraulique et hydro morphologique de la **Garde** (Commune de Grimaud, Bassin versant Giscle).

L'étude a été menée en respectant les délais impartis pour les trois premières étapes de la mission, un rendu d'étude global est envisagé pour mars 2014. Les premiers résultats démontrent que le rétablissement du fonctionnement naturel du cours d'eau et des crues (par la réalisation d'aménagement à visée hydraulique et d'amélioration de la morphologie du cours d'eau) permet de réduire les débordements sur des zones à enjeux forts (ZA du Grand Pont, Quartier résidentiel des Romains).

- **Étude de faisabilité technique** de réalisation d'un **chenal de crue** dans le champ d'inondation du Bourrian et du Bélieu :

Les objectifs de l'étude initiale ont été modifiés à la demande des communes. Une étude plus globale telle qu'envisagée dans le Contrat de rivière sera lancée en 2014. En parallèle, l'audit portuaire porté par la commune de Cogolin démontre l'opportunité technique d'un aménagement à hauteur des Marines de Gassin et de la plage de Cogolin.

- **Études** en lien avec le **PAPI d'intention Préconil** :

L'ensemble de ces études opérationnelles (actions du PAPI) doivent faire l'objet de marchés publics de prestations intellectuelles : le regroupement de plusieurs actions d'étude du PAPI (étude hydraulique, études opérationnelles de Maîtrise d'œuvre) en missions d'études coordonnées est indispensable de manière à réduire le nombre d'intervenants et d'améliorer la lisibilité du programme.

La rédaction des cahiers des charges constitue un préalable au lancement de ces études. Du fait des moyens humains disponibles pour ce dossier en 2013 (cumuls d'emploi du précédent Syndicat du Préconil), il n'a pas été possible d'achever leur rédaction.

2.2 Réalisation des travaux de restauration de berges

Les travaux ont été réalisés tels que définis dans les différents plans de gestion des cours d'eau (déclarés d'intérêt général). Ils sont réalisés sur la période allant de septembre à mars (période de repos végétatif favorable à la réalisation de ce type de travaux). Les objectifs du service sont atteints pour la tranche 2012.

Les travaux réalisés pour la tranche 2013 sont les suivants :

- Travaux Giscle et affluents, 38 % du linéaire réalisé.
- Travaux Bélieu et Bourrian, 33 % du linéaire réalisé. Les travaux d'aménagement de berge sur le Bélieu ont été lancés au 15 décembre 2013 et se sont achevés au 15 janvier 2014.
- Travaux Pampelonne, demande de prorogation de la DIG refusée. Nouvelle Déclaration d'Intérêt Général à déposer auprès de la DDTM.
- Travaux Préconil, démarrage des travaux le 6 décembre, 10 % réalisé.

Afin de simplifier le travail de maîtrise d'œuvre réalisé en interne, le prochain marché de travaux d'entretien de la végétation sera modifié de manière à comptabiliser les travaux courants (débroussaillage, enlèvement des déchets et des petits bois morts..) sous la forme d'un prix forfaitaire par tronçon de cours d'eau. Cela permettra d'absorber la charge de travail relative au suivi des travaux de restauration à engager sur le Préconil et les autres bassins versants.

2.3 Réalisation de travaux d'urgences

Des travaux suite à la crue en date du 14 décembre 2012 ont été réalisés immédiatement après l'événement pour rétablir les conditions d'écoulement (enlèvement embâcles / curage). En parallèle, des travaux ont été programmés pour la mise en protection des ouvrages ou réseaux devenus vulnérables. Les demandes de subventions, le travail de définition des projets de travaux, la procédure de mise en concurrence du marché de travaux ont été réalisés au cours de l'année 2013. La mise en place de la CCGST et le vote tardif du budget ont été un frein à la mise en œuvre de ces travaux, ils ont ainsi démarré en janvier 2014.

III/ Accompagnement des collectivités, aide aux riverains, surveillance du territoire

3.1 Démarches réglementaires, assistance des collectivités

Les missions liées aux démarches réglementaires (consultation de l'Etat et de ses établissements publics) ainsi que les démarches d'assistance aux collectivités sont assurées par le responsable de service. La spécificité technique des dossiers à portée réglementaire nécessite l'appui d'un spécialiste aux différentes communes. À titre d'exemple, la commune de Cogolin a été accompagnée sur le dossier de réaménagement portuaire et sur le dossier de création de digue au quartier des Anches. Sont détaillées ci-après les démarches réglementaires suivies par le service :

- Cartographie de l'aléa inondation sur le TRI Est Var liée à la Directive Inondation

La transposition de la Directive européenne « Inondation » en droit Français est pilotée par la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement (DREAL). Suite à la désignation des communes de Sainte Maxime, Grimaud, Cogolin et Gassin au sein du Territoire à Risques Importants d'Inondation « Est Var », la première étape de mise en œuvre de la Directive est la cartographie de l'aléa Inondation et Submersion Marine sur chacune de ces communes. Une note détaillée a été transmise à la DREAL afin de corriger les incohérences relevées par le service cours d'eau sur les cartographies proposées par la DREAL. Un travail sera à réaliser en 2014 sur la définition d'une stratégie locale au sens de la réglementation.

- Pré-identification des digues sur le territoire communautaire

Par courrier du Préfet en date du 30 août 2013, l'Etat a demandé aux différentes collectivités de la CCGST de pré-identifier les ouvrages de type « digues ». Après concertation avec chacune des communes, une note a été rédigée à destination de la DDTM. Cette dernière détaille les ouvrages connus des services communaux. Le service sera nécessairement associé au travail de la DDTM en 2014.

- Consultation sur le Risque de Non Atteinte des Objectifs Environnementaux

Le service a travaillé sur la révision du Programme De Mesures (PDM) du SDAGE pour chacun des cours d'eau de la CCGST. Ce travail était indispensable car la révision des PDMs aura des répercussions financières sur les taux d'aide de l'Agence de l'eau pour les opérations inscrites au Contrat de rivière.

3.2 Conseils aux administrés

Il s'agit de rencontres des agents du service (techniciens de rivière) avec des propriétaires riverains destinées, à promouvoir les bonnes modalités d'entretien ou d'aménagement de berges. La sensibilisation des usagers par une proximité de terrain est identifiée comme un gage de réussite d'une gestion globale des cours d'eau.

3.3 Prévention des inondations

Cette mission consiste d'abord à réaliser des retours d'expérience sur les épisodes d'inondation afin de capitaliser des données essentielles. Ainsi la crue du 14 décembre 2012 a fait l'objet d'une analyse particulière (relevés des Plus Hautes Eaux) eu égard à l'ampleur du phénomène. Par ailleurs, la CCGST adhère à un système de prévision météorologique qui permet d'anticiper les phénomènes de crue et d'inondations.

III / Environnement
III - 3 / La gestion des cours d'eau

Mise en œuvre d'une politique globale de gestion des cours d'eau

- Portage, animation de deux dispositifs complémentaires de gestion durable des milieux et du risque inondation :
 - Contrat de rivière de la Giscle et des fleuves côtiers du golfe de Saint-Tropez,
 - Programme d'Actions de Prévention des Inondations du Préconil.



III / Environnement
III - 3 / La gestion des cours d'eau

Mise en œuvre des dispositifs de gestion :

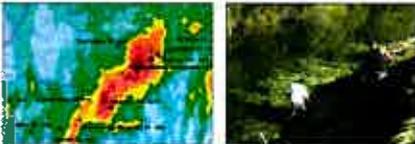
- Travaux d'entretien et d'aménagement déclarés d'intérêt général : 80 km de cours d'eau gérés.
- Etudes en lien avec les problématiques : études hydrauliques d'aménagement, suivi qualité des eaux et des milieux.



III / Environnement
III - 3 / La gestion des cours d'eau

Accompagnement des collectivités, aide aux riverains, surveillance du territoire

- Conseils aux privés pour la réalisation d'ouvrages,
- Assistance aux communes pour les aspects réglementaires,
- Prévision des inondations, notamment par l'adhésion à un système d'alerte météorologique.



Littoral



Agents : 6 agents.

Actions du 1er pilier **OBSERVATION**

O1 Définition et actualisation du programme de suivi

L'année 2013 a été pour le service Observatoire marin une année de transition puisque son intégration dans la communauté de communes du golfe de Saint-Tropez l'a amené à couvrir un nouveau territoire.

Étant donné les délais nécessaires pour établir un plan d'action sur ce nouveau territoire, l'année 2013 a avant tout permis de maintenir le travail en place sur la partie dite du « littoral des Maures ». Pour ce qui concerne le secteur du golfe de Saint-Tropez, quelques missions de reconnaissance et d'acquisition de données ont débuté, mais le temps consacré à cette partie du territoire était insuffisant pour initier un travail correspondant à un plan d'action.

L'année 2014 permettra de se pencher de manière plus assidue sur le golfe de Saint-Tropez afin d'élaborer un plan d'action pluriannuel.

O2 Suivi des habitats

O2.1 : Suivre l'évolution de l'herbier de posidonie

Cette opération, qui s'effectue tous les deux ans, n'a pas été réalisée en 2013 mais elle sera reconduite en 2014. Suivi du site d'implantation de la fleur de mouillage Waterlily a été réalisé avant la mise en place de l'aménagement

O2.2 : Suivre l'évolution du benthos

Suivi du benthos sur 7 sites de Rayol-Canadel au golfe de Saint-Tropez.

O2.3 : Suivre l'évolution des substrats rocheux : projet Natura 2000.

Plongées réalisées fin 2012, analyse des résultats réalisés par Ifremer.

O3 Suivi des espèces

O3.1 : Suivre l'évolution des espèces patrimoniales (Mérrou brun)

O3.2 : Suivre l'évolution des espèces communes (protocole Fast) - Fish Assemblage Sampling Technique

O4 Suivi de la contamination des eaux de baignade

O4.1 Élaborer et suivre les profils d'eau de baignade (19 profils d'eau)

O4.2 Analyser les eaux de baignade : 560 prélèvements (14 lieux de baignade, 3 prélèvements hebdomadaires).

O4.3 Suivre les émissaires de station d'épuration

O4.4 Suivre *Ostreopsis ovata*, l'algue microscopique toxique

La collaboration mise en place en 2011 avec l'Ifremer. Au total 14 prélèvements d'eau de mer ont été réalisés.

O5/O6 Suivi des contaminants chimiques

O5/O6.1 Suivre les polluants véhiculés par les eaux pluviales des 4 communes du « Littoral des Maures »
Un marché a été passé fin 2012 avec l'entreprise A2E.

O5/O6.2 Mesurer les polluants piégés dans les sédiments marins

Tous les deux ans, suivi des caractéristiques physico-chimiques des sédiments superficiels, sur plusieurs stations au droit des communes du Littoral des Maures.

O7 Suivi des macrodéchets

Suivi établi pour la zone de mouillage organisé de Cavalaire.

O8 Suivi de l'artificialisation des milieux

Comité de pilotage avec la DREAL, l'ARPE et l'association MALTAE dans le cadre de la création d'un observatoire photographique du paysage littoral de la région PACA.

O9 Suivi du trait de côte

Problématiques «Erosion et Engraissement des plages» sur le pourtour du golfe de Saint-Tropez, notamment sur les sites de Grimaud, et Sainte-Maxime (La Nartelle).

O10 Suivi de la fréquentation - plaisance

O10.1 : Suivre les mouillages forains

O10.2 : Suivre les mouillages individuels avec Autorisation d'Occupation Temporaire

O10.3 : Suivre l'évolution de la zone de mouillage organisé (ZMO) en baie de Cavalaire

O11 Suivi de la fréquentation plongée

O12 Suivi des prélèvements

Relevé systématique des positions des signaux de pêche depuis 2006 (la bande côtière entre 0 et 100 mètres de profondeur est globalement pêchée, et certains secteurs proches des têtes de canyons sont particulièrement recherchés).

O13 Suivi des espèces envahissantes

O13.1 Prospector et cartographier les colonies de *Caulerpa taxifolia* et *Caulerpa racemosa* sur les zones d'intérêt patrimonial

O13.2 Éradiquer *C. taxifolia* et *C. racemosa* dans les zones d'intérêt patrimonial et à leur proximité immédiate

Aucune éradication n'a été rendue possible du fait des stades de développement trop avancé des colonies cartographiées à Pampelonne.

O14 Bilan de santé du littoral des Maures

Au vu du redéploiement du service en 2013, le bilan de santé tel qu'il est prévu n'a pu être réalisé. Cette question devra être reconsidérée dans le cadre de la communauté de communes.



Actions du 2^e pilier **GESTION**

G1/G2 Schéma directeur des activités maritimes (SDAM)

G1/G2.1 : Intervenir dans la gestion de la plaisance (baie de Pampelonne et SMVM)

G1/G2.2 : Intervenir dans la gestion de la plongée (le Togo, le Rubis, la Rabiou et les Sardinaux)

G3 Balisage « écologique » des 300 mètres (sur le site du « Littoral des Maures ») : 96 bouées

G4 Réunion de travail avec les services techniques communaux et intercommunaux

Problématiques «Eaux de baignade», «Balisage», «Érosion des plages»...

G5 Gestion du risque sanitaire lié aux eaux de baignade

Certification du système de gestion

Lancée en 2009 pour accompagner les collectivités dans la mise en œuvre de la Directive européenne 2006/07/CE relative à la gestion des eaux de baignade, qui prendra effet le 1er janvier 2015.

Intervention dans le cadre de gestion de crise (Plage de Cogolin et Bonne-Terrasse à Ramatuelle).

G6 Plan Infrapolmar

Quelques pollutions mineures ont eu lieu en 2013 et ont permis de tester la coordination interservices. Ces éléments sont repris dans le cadre du suivi de la qualité des eaux de baignade.

G7 Éradication des espèces envahissantes sur les zones patrimoniales aucune action réalisée.

G8 Natura 2000

Approbation par la préfecture du Document d'Objectifs (DOCOB) du site corniche varoise et poursuite des dispositifs d'Ancrages Écologiques, entretien des aménagements.

G9 Programme Sustain

Ce programme de travail en partenariat avec d'autres représentants de régions littorales à l'échelle européenne a permis de développer un outil d'évaluation des démarches publiques et privées relatives au développement durable.

10 Assistance aux communes pour l'obtention de certifications et de labels environnementaux («Agenda 21», «Pavillon Bleu», «Famille Plus», «Démarche Ports propres», «France station Nautique»)



Actions du 3e pilier **SENSIBILISATION COMMUNICATION**

L'ensemble des bilans relatifs à la sensibilisation est disponible en téléchargement sur le site Internet de l'Observatoire marin.

Toute opération confondue, la sensibilisation réalisée en 2013 représente 275 jours de travail et concerne approximativement 6.200 personnes.

S1 Sensibilisation du « jeune public »

Centres de loisirs :

- Cinq animations du centre de loisirs de Cavalaire-sur-Mer : 106 enfants de 3 à 12 ans.
- Classes de mer organisées sur la commune de La Croix Valmer par l'association Temps Jeunes pour des élèves et enseignants venant de toute la France 513 enfants et adolescents.

Collèges :

- Accompagnement des classes environnement
- Classe de sixième environnement du collège de Gassin (dizaine d'interventions).
- Sortie ponctuelle au Cap Lardier organisée par l'équipe enseignante du Collège de Cogolin pour leur classe de sixième.

Classes primaires :

- 550 élèves. Ces classes étaient originaires du territoire lors de sorties ponctuelles ou venaient de l'extérieur à l'occasion de classes de mer transplantées sur le littoral du Golfe de Saint-Tropez. Jeunes pour des élèves et enseignants venant de toute la France.

S2 Balades aquatiques (départ de la plage du Débarquement à La Croix Valmer : participation de 1300 personnes).

S3 Campagne « Écogestes »

S3.1 Coordonner la campagne

L'Observatoire marin, en tant que coordinateur de la campagne pour le département du Var, a la tâche de planifier et d'organiser les actions de l'ensemble des associations varoises impliquées dans le projet. Une

trentaine de journées de travail a ainsi été nécessaire à la coordination départementale des interventions des huit structures du département.

S3.2 Réaliser des interventions sur le terrain : 17 journées de sensibilisation en mer, dont 4 dans le golfe exclusivement. 538 plaisanciers contactés).

S4 Formation et sensibilisation de « l'acteur territorial » - réédition 2013, non réalisée.

S5 Sensibilisation des usagers non professionnels

S5.1 Programmer des Balades nature commentées « Objectif cap Lardier » avec l'Office du Tourisme de La Croix Valmer et l'Agence de développement touristique du Var. 8 balades, 54 personnes ont suivi l'activité.

S5.2 Organiser des diaporamas interactifs (14 présentations de juin à septembre, la plupart réalisée à la Médiathèque de Cavalaire).

S5.3 Animer la campagne Inf'eau mer (sur les plages, marché nocturne de Ramatuelle, Port de Cavalaire : la Générali Solo).

S6 Rencontres avec les professionnels de la mer

Projet de cantonnement de pêche de la prud'homie de Saint-Tropez : suspendu.

S7 Communication et information

S7.1 Faire connaître l'Observatoire marin et ses différentes actions

Animation du site web

Les informations contenues sur le site web de l'Observatoire marin www.observatoire-marin.com ont régulièrement été mises à jour et complétées par de nouveaux documents disponibles en téléchargement.

Gestion des relations avec la presse

Comme chaque année, l'Observatoire marin a diffusé des communiqués de presse et a répondu aux sollicitations des journalistes.

S7.2 Réaliser différents supports d'information, rapports et bilans annuels.

Réalisation du dépliant « Projet de ZMEL dans la baie de Pampelonne » Zone de Mouillage et d'Équipements Légers.

Publication d'une lettre d'information

2 lettres d'information au lieu des 3 habituelles ont pu être éditées en 2013.

S7.3 Promouvoir les actions de sensibilisation

(Balades aquatiques, les diaporamas, Inf'eau Mer, les BNC...).

S7.4 Participer à des événements : Fête des plantes « Gondwana » dans les jardins du Domaine du Rayol et Forum du développement durable à La Croix Valmer.

Tous les résultats des études sont consultables et téléchargeables sur le site internet de l'Observatoire Marin en lien avec le site de la Communauté de communes.

Programme local de l'habitat Gens du voyage

Objectifs de la compétence

- Réalisation d'un programme local de l'habitat
- Accueil des gens du voyage

Dossiers traités

- Programme local de l'habitat : document de définition de la politique locale de l'habitat et de programmation des actions et des investissements en matière de logement.
 - un diagnostic du fonctionnement local du marché du logement,
 - les orientations retenues pour assurer la satisfaction des besoins en logement et la diversité de l'habitat,
 - un programme d'actions détaillé par secteurs géographiques.

Le lancement du PLH a été décidé par délibération en fin d'année 2013.

Dans la perspective de son élaboration la Communauté a adhéré à l'observatoire départemental de l'habitat qui produit de nombreuses statistiques et analyse du logement à l'échelle des territoires des EPC!.

La Communauté a également accepté de participer au Comité local de l'Habitat constitué récemment par le Préfet pour mettre le département du Var dans un processus de réalisation accélérée de logements sociaux.

- Accueil des gens du voyage : mise en conformité du territoire avec le Schéma départemental d'accueil des gens du voyage : 2 aires d'accueils permanents (2 x 30 places) et 2 aires de grands passages (2 x 150 places minimum).

Une recherche de terrains communaux a été lancée. Les communes de Grimaud et Cogolin ont proposé chacune un terrain d'accueil de grand passage. Seul le terrain de Cogolin a été accepté par l'Etat et a ainsi fait l'objet d'un transfert à la Communauté. Sainte-Maxime propose un terrain d'accueil d'une quinzaine de places qui n'a pas fait l'objet d'accord de l'Etat.

IV / Logement et cadre de vie
IV - 1/ Habitat

Partager une politique du logement et s'intégrer dans un mouvement national en faveur du logement social

- Elaboration d'un Programme local de l'habitat :
Outil de programmation des politiques du logement à l'échelle d'un territoire (diagnostic, définition et programmation d'actions en matière de logement)



- Adhésion à l'observatoire départemental de l'habitat avec le Conseil général et les autres intercommunalités varoises
- Participation au Comité local de l'habitat constitué par le Préfet

Les compétences associées

IV / Logement et cadre de vie
IV - 2/ Gens du Voyage

Répondre aux obligations légales du territoire en matière d'accueil des gens du voyage

- Aménagement de sites saisonniers et permanents
- Sites saisonniers pour les grands passages (50-100 caravanes) :
 - Aménager et gérer l'aire de Cogolin
 - Rechercher un nouveau terrain
- Sites permanents (aires d'accueil) (15-30 caravanes)
 - Faire valider l'aire de Ste-Maxime
 - Rechercher un nouveau terrain



Les compétences associées

Politique des transports et déplacements

Objectifs de la compétence

- Étude et plans de déplacement
- Organisation des transports scolaires

Dossiers traités

- Projet de desserte et de transports du Conseil général du Var : participation aux études préparatoires au Contournement Ouest de Sainte-Maxime, à la faisabilité d'un Transport en commun en site propre entre Sainte-Maxime et Saint-Tropez via Cogolin ainsi qu'à la mise en place d'une ligne publique de transport maritime au sein du Golfe de Saint-Tropez.

La Communauté de communes a organisé des réunions de travail et produits des données à destination des bureaux d'études en charges des dossiers.

- Développement du covoiturage :
Mise en place d'un portail internet de covoiturage sur le site de la Communauté de communes.
- Projet d'hélistation en mer : reprise des études de faisabilités d'une plateforme d'hélistation à 1000 mètre du littoral tropézien, avec une prise en compte des nuisances sonores.
Intégration de l'étude réalisée dans les travaux du Schéma de Mise en Valeur de la Mer.
- Transport scolaire des élèves du 2d degré :
Prise en charge du financement des transports des collégiens et lycéens et organisation des inscriptions par les services municipaux. Instauration de la gratuité pour les familles.

Politique des transports et des déplacements

Accompagner les populations dans leur déplacements

- Financement des cartes de transports scolaires pour les collégiens et lycéens : 3 300 élèves transportés
- Développement du covoiturage
- Etude du projet d'hélistation



Logo for varlib (Var Lib) and Sainte-Tropez, featuring a bus and a coastal scene.

Actions en faveur de la formation et l'emploi

Objectifs de la compétence

- Actions de développement économique
- Actions en faveur de l'emploi et la formation

Dossiers traités

- Réflexion sur la mise en place d'une plateforme de formation : offrir une réponse aux besoins de formation des actifs du territoire, en particulier dans le domaine du tourisme. Participer, avec les professionnels de la formation et de l'emploi, à l'amélioration de la qualification des actifs pour réduire le nombre de demandeurs d'emplois. Créer un lieu ou des lieux de formation au cœur du Golfe de Saint-Tropez.

Réunion de travail et rencontre avec les partenaires et acteurs de la formation professionnelle. Recherche auprès des communes de locaux susceptibles de recevoir des formations.

- Participation à l'insertion des jeunes du territoire au travail grâce à la Mission locale du Golfe de Saint-Tropez et du Pays des Maures : recherche d'emploi, formation, aide pour le logement et la santé. La Communauté est statutairement adhérente de la Mission locale et finance une partie de son fonctionnement.
- Réalisation et gestion d'une piste de formation à la conduite de 2 roues motorisées. Répondre à un besoin structurel du territoire à former ses habitants à la conduite de 2 roues motorisées. moyen de transport particulièrement développé dans le secteur géographique du Golfe de Saint-Tropez.

Création de la piste et mise en service par conventionnement avec l'association des moto-écoles du Golfe (7 écoles).

- Soutien divers à l'économie du territoire :
Dépôt d'un recours auprès du Conseil d'Etat contre le pôle de la mode du Muy (projet de 21.690 m² de surface totale de vente, composé d'environ 100 à 150 boutiques.), en concurrence directe avec les entreprises commerciales du Golfe de St-Tropez.

- Suivi du dossier de transfert du Lycée du Golfe et de son gymnase à la Région.

VI / Actions en faveur de la formation et l'emploi

Conforter et diversifier l'offre de formation auprès des jeunes du territoire

- Etude pour la réalisation d'une plate-forme de formation
- Gestion de la piste de formation à la conduite de 2 roues motorisées, réalisée en 2013 : 7 moto écoles (environ 4 000 h de cours /an)
- Collaboration avec le Lycée du Golfe pour la gestion des terrains



VI/ Actions en faveur de la formation et l'emploi

- Adhésion à la Mission Locale du Golfe de Saint-Tropez et du Pays des Maures
 - Actions d'insertion au travail des Jeunes du territoire : recherche d'emploi, formation, aide pour le logement et la santé : plus de 1 500 jeunes suivis
- Participation à une coordination des acteurs de l'éducation et de la formation
 - Partenariat avec SIGMA formation (environ 500 personnes formées), le Pôle emploi, la mission locale, le Lycée du Golfe, le Conseil général



Les ressources

LE BUDGET : Compte administratif 2013

Les résultats sont les suivants :

Section de fonctionnement :

Exercice :

Dépenses :	28 339 341,22 €
Recettes :	29 111 654,49 €
Résultat :	772 313,27 €

Report :

Recettes :	1 565 725,13 €
------------	----------------

Total des dépenses de fonctionnement : 28 339 341,22 €

Total des recettes de fonctionnement : 30 677 379,62 €

Résultat : + 2 338 038,40 €

Section d'investissement

Exercice :

Dépenses :	2 175 713,01 €
Recettes :	2 037 289,20 €
Résultats :	- 138 423,81 €

Report :

Recettes :	+ 416 003,01 €
------------	----------------

Total des dépenses d'investissement : 2 175 713,01 €

Total des recettes d'investissement : 2 453 292,21 €

Résultat : + 277 579,20 €

Total budget exercice

Fonctionnement, investissement + report (hors reste à réaliser) :

Dépenses :	30 515 054,23 €
Recettes :	33 130 671,83 €
+ Résultat :	2 615 617,60 €

Restes à réaliser

Dépenses :	372 117,08 €
Recettes :	1 041 078,68 €
Résultats :	+ 668 961,60 €

Le résultat de la section de fonctionnement s'élève à 2 338 038,40 €.

Le résultat de la section d'investissement s'élève à + 277 579,20 € hors reste à réaliser.

Le résultat de clôture de la section d'investissement dégageant un excédent, il est proposé d'inscrire le résultat de la section de fonctionnement en report à nouveau pour un montant de 2 338 038,40 €.

Analyse des résultats par section

Fonctionnement

Le budget inscrit s'élève à 30 516 379,13 €

Dépenses :

Le budget réalisé s'élève à 28 339 341,22 € dont mandats émis : 26 348 724,50 € et charges rattachées : 1 990 616,72 €, soit globalement 92,86 % du budget prévisionnel.

Le service collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés représente 72 % des dépenses communautaires de fonctionnement (20 373 077,91 €).

Les dépenses se répartissent entre les dépenses réelles : mandats émis : 25 661 628,98 € (97,5 % du budget réalisé) et charges rattachées : 1 990 616,72 €, les dépenses d'ordre : 687 095,52 € (2,5 %) dont notamment la dotation aux amortissements.

Les principales dépenses concernent le **chapitre 011 charges à caractère général** :

20 739 759,76 € (mandats émis : 19 282 018,26 € et charges rattachées : 1 457 741,50 €) soit 73 % des dépenses de fonctionnement dont :

- Article 611 : contrats de prestation : mandats émis 16 353 342,25 €, charges rattachées 721 954,54 €, soit 82,3 % des dépenses de ce chapitre et 60 % des dépenses totales de fonctionnement comprenant notamment :

Les contrats de prestations liées à la collecte et au traitement des déchets ménagers et assimilés : 16 195 166,27 €,

Versement de la rémunération à la SEM maison du tourisme : 820 000 € (dans le cadre de la délégation de service public),

Divers prestataires pour le service littoral : observatoire marin : 55 967,91 € (communication, balisage, sites de plongée),

Quelques prestations diverses pour l'administration générale.

- Travaux d'entretien de cours d'eau, et de débroussaillage forestier : (inscrit aux articles 61 521 (terrain), 61 523 (voix et réseaux), 61 524 (bois et forêts), (3,5 % des dépenses de ce chapitre),
- Transport scolaire (Collège Lycée) (article 6247) : 147 800 €,
- Versement à la Mission locale : 183 171 € (chapitre 65 : articles 65 738 et 658),
- Remboursement de frais aux communes membres pour la mise à disposition de biens, de matériels divers (article 62 875).

Les charges de personnel (chapitre 012) s'élèvent à 5 051 288,86 € soit 17,8 % des dépenses réalisées. 103 agents provenant des différentes structures transférées : dont 93 titulaires, 10 non titulaires et 10 agents en activité accessoire. Le recrutement de personnel en cours d'année 2013 s'est limité à un agent aux ressources humaines, un agent au secrétariat général, un rédacteur chargé de la gestion des assemblées, 2 agents comptable en remplacement de 2 départs début 2014, la réintégration d'un agent en disponibilité (service communication) pour renforcer l'équipe de l'administration générale, une secrétaire cours d'eau/littoral et un technicien cours d'eau, 2 agents pour le service déchets.

Les charges financières (chapitre 66) s'élèvent à 68 595,54 € soit 0,2 % des dépenses réalisées (Rapport annuel sur la dette et la trésorerie 2013 – joint en annexe).

Les dépenses fiscales sont inscrites en administration générale : chapitre 014 : fonds de péréquation des ressources fiscales intercommunales et communales : le FPIC : 1 338 614 € soit 4,7 % des dépenses de fonctionnement. Le conseil communautaire avait décidé d'affecter l'intégralité du prélèvement à la Communauté de communes.

Les dépenses imprévues inscrites pour un montant de 228 316,51 € n'ont pas été utilisées.

Recettes :

Les recettes s'élèvent à : titres émis 28 244 621,29 € et produits rattachés 867 033,20 €, soit 93,8 % des recettes totales.

Dont recettes réelles : titres émis 27 917 588,09 € et produits rattachés 867 033,20 €.

Les recettes d'ordre s'élèvent à 327 033,20 € (travaux en régie et produits exceptionnels).

Les recettes de la Communauté de communes proviennent :

- **Chapitre 70 : la vente de produits de prestation de services pour un montant de : titres émis 1 719 208,50 € et produits rattachés 140 706,69 €, soit 6 % des recettes** provenant notamment des régies du service déchets ménagers et assimilés, 76%, vente de matériaux redevances camping et redevances spéciales, service déchets verts : 12% : broyage de végétaux et vente de compost, remboursement de travaux forestiers par les communes pour des travaux qui ne sont pas classés d'intérêt communautaire, location des bureaux de Grand Sud à Sigma formation, remboursement de frais par d'autres collectivités pour la mise à disposition du personnel de la Communauté de communes, participations d'usagers : balades aquatiques, participations par des riverains pour l'entretien des berges de la Giscle et de ses affluents.

- **Chapitre 73 impôts et taxes : 24 595 767 € soit 80 % des recettes réparties entre :**

La taxe additionnelle : 7 069 728 € (23 % du total des recettes),

La TEOM : 17 525 839 € (57 % du total des recettes).

- **Chapitre 74 : dotation et subventions : 2 207 321,02 € : 7,2 % du total des recettes : dont titres émis : 1 480 994,51 € et produits rattachés 726 326,51 €.**

DGF : 246 048 € (0,8 % du total des recettes),

Subventions Etat, Europe, Région, Département, Adème, Agence de l'eau, etc. : travaux forestiers : 297 522 €, travaux de cours d'eau : 317 457,56 €, remboursement de frais notamment par le Conseil Régional pour le lycée du golfe : 163 198,64 €, service littoral : 437 041,64 €, Campagne Eco gestes, Natura 2000, étude bassin versant, politique touristique : 115 000 €.

- **Excédent reporté : 1 565 725,13 €** provenant des différentes structures transférées à la Communauté de communes (5,10 % des recettes totales).

Investissement

Dépenses :

Le budget inscrit s'élève à 4 032 344 €, le budget réalisé s'élève à 2 547 830,09 € soit globalement 63,18 % de réalisation : mandats émis : 2 175 713,01 €, les restes à réaliser au 31 décembre : 372 117,08 €.

Ce taux de réalisation s'explique par un budget d'investissement conçu à partir des éléments transmis par les structures transférées à la Communauté de communes, dans un calendrier qui n'a pas permis un ajustement de la planification, un retard d'obtention des arrêtés attributifs de subventions, des refus d'autorisation de passage sur des propriétés privées pour des travaux programmés (forêt ou cours d'eau,) des marchés infructueux, ou des marchés non notifiés dans les délais de l'exercice budgétaire (retard dans la rédaction du cahier des charges).

Les dépenses réelles s'élèvent à : mandats émis 1 848 679,81 € et restes à réaliser 372 117,80 € au 31 décembre 2012 soit 87 % des dépenses. Les dépenses réelles comprennent les dépenses d'équipement et les dépenses financières soit 62 % des dépenses dont :

- **Chapitre 20 : immobilisations incorporelles :** mandats émis 289 144,31 € et restes à réaliser 107 233,75 € (15,5 % des dépenses) comprenant des acquisitions de licences informatiques, divers logiciels, des frais d'études relatives notamment à la réglementation des dossiers d'autorisation des déchetteries (ICPE), le dossier du SMVM dans le cadre du Scot, les études du contrat de rivière et du PAPI pour le service cours d'eau.
- **Chapitre 21 : immobilisations corporelles : acquisition de matériel :** mandats émis 409 171,03 €, (22,2 %) y compris les restes à réaliser 157 436,71 €, dont notamment des acquisitions de tracteur forestier de marque Packmat et divers matériels pour les déchetteries, matériel de balisage ancrage écologique pour le service littoral : Observatoire marin.
- **Chapitre 23 : immobilisations en cours : travaux :** mandats émis 524 233,18 € (24,8 %) dont notamment première phase de travaux de mise en sécurité des déchetteries, aménagement de la plate-forme de les coupoles, travaux de cours d'eau, travaux forestiers en entreprise, aménagement de la piste moto.
- **Les dépenses financières : 626 131,29 € : 24,5 % (Rapport annuel sur la dette et la trésorerie 2013 – joint en annexe).**

Les dépenses d'ordre s'élèvent à 327 033,20 € (12,8 %) dont 152 910,77 € correspondant à des reprises sur autofinancement antérieur (amortissement des subventions) 174 122,43 € correspondant aux charges transférées (travaux en régie 164 460 € et moins-value sur des cessions d'immobilisations (9 662,43 €).

Recettes : 3 494 370,89 € dont titres émis 2 037 289,20 € et 1 041 078,68 € de recettes inscrites en restes à réaliser au 31 décembre 2013 et 416 003,01 € de report.

Les recettes réelles s'élèvent à 1 350 193,68 de titres émis et 1 041 078,68 € de restes à réaliser au 31 décembre 2013.

Les recettes proviennent :

- Chapitre 10 : FCTVA : 104 227 €,
- Chapitre 27 : autres immobilisations financières : 5 215,48 €
- Chapitre 13 : subventions : 332 810,20 € reçus sur l'exercice et 929 575,80 € inscrits en restes à réaliser,
- Chapitre 16 : emprunt : 885 000 €,

Les recettes d'ordre : 687 095,52 € (dotation aux amortissements).

Excédent reporté : 416 003,01 €.

LES RESSOURCES HUMAINES

L'effectif de la Communauté de Communes au 1^{er} janvier 2013, date de sa création, était de 90 agents transférés des communes et syndicats dissous ou réduits. Il comprenait également 10 agents communaux en cumul d'activité jusqu'au 31 mars 2014.

En outre, des agents communaux étaient mis à disposition de la Communauté de communes pour la compétence « Collecte et Traitement des Ordures ménagères ».

Pendant le 1^{er} semestre 2013, les services se sont organisés avec les agents transférés et il a été procédé à des recrutements pour pallier les besoins les plus urgents et remplacer les mutations ou départs à la retraite : 4 agents à l'administration générale dont 1 agent aux ressources humaines, 1 au secrétariat de direction, 1 rédacteur pour la gestion des assemblées, 2 comptables pour remplacement de deux départs début 2014, 1 technicien au service cours d'eau et 1 secrétaire partagée entre les services cours d'eau et littoral, 4 agents au service déchets.

Une personne a été réintégrée après disponibilité et affectée à la communication en remplacement d'un congé maternité et congé parental.

Au 31 décembre 2013, l'effectif de la Communauté de Communes s'établit de la façon suivante : **103 agents permanents** dont 3 à temps non complet, répartis en 93 agents titulaires de la fonction publique territoriale (17 de la filière administrative, 74 de la filière technique, 1 de la filière culturelle et 1 de la filière animation) et 10 agents sous contrat (5 administratifs dont 2 CDI et 5 techniques). Du personnel saisonnier a été recruté pour le service déchets (6 personnes) et pour le service littoral observatoire marin (2 personnes).

Les charges de personnel représentent 17,8 % des dépenses de fonctionnement soit un montant de 5 051 290 euros dont 1 036 000 euros reversés aux communes au titre de la mise à disposition de personnel pour la compétence « Collecte et Traitement des Ordures ménagères ».

L'effectif des agents étant supérieur à 50, un comité technique a été constitué. Les élections ont eu lieu le 9 septembre 2013. L'installation s'est déroulée le 7 octobre 2013 et une autre réunion s'est tenue le 5 décembre 2013.

Une convention a été signée avec le centre de Gestion pour l'évaluation et la prévention des risques professionnels afin de mettre en place un document unique des risques.

L'EFFECTIF DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES S'ÉLÈVE A 103 AGENTS REPARTIS COMME SUIV	
Services	En fonction au 31/12/2013
Administration Générale	19
Collecte et Traitement des ordures ménagères	45
Forêt	14
Cours d'eau	4
Littoral – observatoire marin	6
Déchets verts	11
Aménagement et développement économique	2
Tourisme	2
TOTAL	103

Communication

Le service communication est animé par un agent (agent transféré par le SIVOM du littoral des Maures), accompagnée par un prestataire de services.

- Mise en place d'une première ébauche d'une charte graphique : logos, etc.,
- Plaquette de présentation de la Communauté de communes,
- Relations avec les communes : présentation de la Communauté de communes, état d'avancement des actions à travers les bulletins municipaux,
- Lettre d'information Terre / Mer (service littoral et service cours d'eau),
- Campagne de communication spécifique par le service déchets ménagers et assimilé, service littoral (présence sur des stands, flyers etc.),
- Panneaux d'information de travaux sur site : service forêt, service cours d'eau,
- Rendez-vous presse avec le président et les deux premiers Vice-président,
- Site Web : www.cc-golfedeSaintTropez.fr avec application téléphone portable,
- Site Web de l'Observatoire marin : www.observatoire-marin.com.

Livret de présentation de la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez



Rencontre Élus et Personnel 28 mars 2013



ANNEXES

- Budget 2013 – Compte Administratif 2013 par service
- Etat de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2013
- Taxe d'enlèvement des ordures ménagères
- Rapport annuel sur l'état de la dette
- Organigramme 2013

**BUDGET 2013 - COMPTE ADMINISTRATIF 2013
PAR SERVICE**

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU GOLFE DE SAINT TROPEZ**

Chapitre	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT										Total							
	Administration générale		Tourisme		SIVTAS		SIG		Aménagement du territoire		Littoral		Cours d'eau		Forêt		Opération non ventilables	
	Budget 2013	CA 2013	Budget 2013	CA 2013	Budget 2013	CA 2013	Budget 2013	CA 2013	Budget 2013	CA 2013	Budget 2013	CA 2013	Budget 2013	CA 2013	Budget 2013	CA 2013	Budget 2013	CA 2013
011) Charg. Généralistes	292 750,00	218 106,18	875 997,95	17 756 391,04	265 554,92	46 900,00	54 550,00	9 189,12	195 460,00	144 313,14	714 700,00	452 522,10	1 098 155,00	596 594,80	2 746 507,00	20 789 750,76	5 478 807,00	5 031 874,86
012) Charg. Personnel	966 740,00	701 954,90	1 233 018,48	2 690 485,00	2 347 961,84	89 220,00	99 179,01	117 107,42	49 152,30	392 850,00	308 204,70	154 500,00	478 730,00	595 115,18	2 340,72	1 398 834,00	1 398 834,00	1 398 834,00
014) PFC	1 338 610,00	1 338 610,00																
65) Aut. charges (État)	238 600,00	241 864,51	11 764,60	69 351,00	52 157,19	15 490,00	982,07	982,07	49 916,68	27 544,00	11 698,18	68 346,00	19 018,00	11 565,52	68 346,00	68 346,00	68 346,00	68 346,00
66) Charges financières	20 870,00	10 554,36	234,82	34 380,00	8 113,54	4 000,00				770,00	1 308,15	10 000,00	10 411,11	19 495,00	3 660,00	7 495,00	7 495,00	7 495,00
67) Charges exception.	4 680,00	5 747,34		50 000,00	247,50	615,50												
02) Dép. Impriquer																		
023) Vit section invest.																		
042) Op ordre trait sect.	2 138 390,00	2 555 748,19	1 088 871,00	1 031 006,12	20 378 077,00	378 711,00	187 000,00	159 489,32	851 918,00	489 594,12	548 847,00	608 406,59	1 608 348,00	1 221 863,11	1 284 545,18	687 085,52	678 140,00	28 939 341,21
Total Dépenses Fonction.																		

Chapitre	RECETTES DE FONCTIONNEMENT										Total							
	Administration Générale		Tourisme		SIVTAS		SIG		Aménagement du territoire		Littoral		Cours d'eau		Forêt		Opération non ventilables	
	Budget 2013	CA 2013	Budget 2013	CA 2013	Budget 2013	CA 2013	Budget 2013	CA 2013	Budget 2013	CA 2013	Budget 2013	CA 2013	Budget 2013	CA 2013	Budget 2013	CA 2013	Budget 2013	CA 2013
70) Prof serv	137 181,00	82 194,90	1 588 898,00	1 422 247,04	3 000,00	6 487,28	10 000,00	226 300,00	226 300,00	22 000,00	22 000,00	47 700,00	48 500,00	66 070,01	66 070,01	66 070,01	66 070,01	66 070,01
013) Rembik rém perses	7 085 726,00	7 085 726,00	17 583 157,00	17 523 899,00	3 000,00	6 487,28	20 000,00	28 306,00	28 306,00	20 000,00	20 000,00	88 210,00	413 864,00	397 522,41	2 754,40	2 754,40	2 754,40	2 754,40
74) Ind et particip	282 619,00	251 577,60	3 500,00	577 900,00	147 311,00	166 115,31												
75) Autres prod gest																		
76) Produits financiers	3 651,00	5 174,99		22 714,66		6 969,56												
042) Op ordre trait sect.	7 189 367,00	7 416 496,27	100 887,00	135 000,00	28 661,00	178 936,09	30 800,00	28 661,00	28 661,00	4 900,00	4 900,00	1 922,83	351 132,79	463 357,00	1 015 917,63	987 572,97	1 563 723,13	1 563 723,13
002) Excédent reporté																		
Total Recettes Fonction.																		
Réglé par capitalisation		4 859 747,08		59 730,26		-381 446,52		-456 856,06		-310 200,30		1 063,30	-317 374,14		-328 662,37		325 874,59	2 338 038,40

Chapitre	DEPENSES D'INVESTISSEMENT										Total							
	Administration générale		Tourisme		SIVTAS		SIG		Aménagement du territoire		Littoral		Cours d'eau		Forêt		Opération non ventilables	
	Budget 2013	CA 2013	Budget 2013	CA 2013	Budget 2013	CA 2013	Budget 2013	CA 2013	Budget 2013	CA 2013	Budget 2013	CA 2013	Budget 2013	CA 2013	Budget 2013	CA 2013	Budget 2013	CA 2013
16) Emprunts	65 510,00	138 717,17	5 315,00	518 742,16	3 000,00	5 000,00	10 000,00	226 300,00	226 300,00	22 000,00	22 000,00	47 700,00	48 500,00	66 070,01	66 070,01	66 070,01	66 070,01	66 070,01
20) Immo Incorporables	49 000,00	88 977,5	20 000,00	17 705,54	3 000,00	6 487,28	20 000,00	28 306,00	28 306,00	20 000,00	20 000,00	88 210,00	413 864,00	397 522,41	2 754,40	2 754,40	2 754,40	2 754,40
21) Immo corporelles	49 000,00	88 977,5	20 000,00	17 705,54	3 000,00	6 487,28	20 000,00	28 306,00	28 306,00	20 000,00	20 000,00	88 210,00	413 864,00	397 522,41	2 754,40	2 754,40	2 754,40	2 754,40
22) Immo en cours	40 000,00	56 650,61		35 212,51		125 000,00												
02) Dép. Impriquer																		
040) Op ordre trait sect.	188 316,00	137 470,79	88 138,00	5 686,20	417 385,31	382 865,00	61 700,00	56 537,31	476 287,00	90 000,00	69 486,30	1 481 574,00	2 288 773,00	1 672 452,52	3 897 038,20	4 082 344,06	2 178 713,01	2 178 713,01
Total Dépenses Inv. Non BAR																		
BAR Dépenses Inv.	188 316,00	137 470,79	88 138,00	5 686,20	417 385,31	382 865,00	61 700,00	56 537,31	476 287,00	90 000,00	69 486,30	1 481 574,00	2 288 773,00	1 672 452,52	3 897 038,20	4 082 344,06	2 178 713,01	2 178 713,01
Total Dépenses Inv.																		
Réglé par capitalisation		4 859 747,08		59 730,26		-381 446,52		-456 856,06		-310 200,30		1 063,30	-317 374,14		-328 662,37		325 874,59	2 338 038,40

Chapitre	RECETTES D'INVESTISSEMENT										Total							
	Administration générale		Tourisme		SIVTAS		SIG		Aménagement du territoire		Littoral		Cours d'eau		Forêt		Opération non ventilables	
	Budget 2013	CA 2013	Budget 2013	CA 2013	Budget 2013	CA 2013	Budget 2013	CA 2013	Budget 2013	CA 2013	Budget 2013	CA 2013	Budget 2013	CA 2013	Budget 2013	CA 2013	Budget 2013	CA 2013
01) ECTVA																		
16) Subvention Invest	0,00	0,00	12 000,00	21 877,00	3 433,00	3 433,00	20 000,00	28 000,00	28 000,00	20 000,00	20 000,00	83 310,00	402 912,25	64 997,35	394 004,12	207 443,85	81 367,00	104 237,00
17) Autres Inv																		
22) Vit section Invest																		
02) Produits de construct																		
040) Op ordre trait sect.	0,00	0,00	12 000,00	21 877,00	3 433,00	3 433,00	20 000,00	28 000,00	28 000,00	20 000,00	20 000,00	83 310,00	402 912,25	64 997,35	394 004,12	207 443,85	81 367,00	104 237,00
001) Excédent reporté																		
Total Recettes Invest BAR																		
BAR Recettes Inv.	0,00	0,00	12 000,00	21 877,00	3 433,00	3 433,00	20 000,00	28 000,00	28 000,00	20 000,00	20 000,00	83 310,00	402 912,25	64 997,35	394 004,12	207 443,85	81 367,00	104 237,00
Total Recettes Inv.																		
Réglé par capitalisation		-119 846,79		376 998,31		-169 990,00		-68 880,34		-36 537,31		314 856,06	-95 238,99	298 894,65		1 747 667,81		946 240,00

EPCI : 042 GOLFE DE SAINT TROPEZ

ARRONDISSEMENT : 83

TRESORERIE SPL : 111

N° 1259 CTES (1)

TAUX

FDL

2013



ETAT DE NOTIFICATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2013

I - RESSOURCES FISCALES A TAUX CONSTANTS

Bases d'imposition effectives de 2012	Taux d'imposition ou taux moyens pondérés de 2012	Taux moyens pondérés des communes (si fusion)	Bases d'imposition prévisionnelles 2013	Produit fiscal de référence (col.3 x col.2)
Taxe d'habitation.....	18,47		280 474 000	51 803 548
Taxe foncière (bâti).....	14,10		196 238 000	27 669 558
Taxe foncière (non bâti).....	42,59		1 727 000	735 529
Colls. Foncière Entreprises.....	23,27		36 210 000	8 426 067
Fiscalité prof. de zone (FPZ)...				
Fiscalité prof. éolienne (FPE) ..				

Total du produit des taxes additionnelles à taux constants 88 634 702

Total du produit de fiscalité éolienne / de zone à taux constants

Pour information : Bases de taxe d'habitation / logements vacants

II - DECISIONS DU CONSEIL DE L'EPCI

6 997 453

Produit nécessaire à l'équilibre du budget

Total des allocations compensatrices

Produit taxe additionnelle FNB

Produit de la CVAE

DCRTP

Versement GIR

TASCOM

2. CALCUL DES TAUX 2013 PAR APPLICATION DE LA VARIATION PROPORTIONNELLE

Taux d'imposition 2012 (ou taux max)	Coefficient de variation proportionnelle	Produit attendu
Taxe d'habitation.....	1,46	4 094 920
Taxe foncière (bâti).....	1,11	2 178 242
Taxe foncière (non bâti).....	3,36	58 027
Colls. Foncière Entreprises.....	1,84	666 264

6 997 453 = 0,078947 (6 décimales)

Produit correspondant (col.7 x col.3)

Prélèvement GIR

Produit fiscal attendu des taxes additionnelles (à reporter au cadre II-2)

Produit attendu de la fiscalité de zone et/ou éolienne

TOTAL de la colonne 8

6 997 453

Taux mis en réserve

3a. FISCALITE PROFESSIONNELLE DE ZONE

3b. FISCALITE PROFESSIONNELLE EOLIENNE

A. TOULON

Le DIRECTEUR DEP. DES FINANCES PUBLIQUES

GEORGES CONSOLO

le 15 MARS 2013

Le préfet,

A. Cogolin
Le président,

Jacques SENEQUIER
Flavie de Cogolin

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES



FEUILLE À RETOURNER AUX SERVICES PREFECTORAUX EN TROIS EXEMPLAIRES ACCOMPAGNÉ DE LA DÉCLARATION DE LA ZONE

TAXE ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES

COLLECTIVITES	BASES N-1	TAUX N-1	MONTANT TEOM 2013	BASES D'IMPOSITION 2014	TAUX N proposé + 0,20	PRODUIT ATTENDU
036	26 946 955	7,06%	1 914 057	27 468 279	7,26%	1 994 197
042	18 944 735	10,05%	1 913 458	19 392 858	10,25%	1 987 768
048	16 338 940	9,80%	1 604 983	16 700 199	10,00%	1 670 020
063	4 159 092	9,40%	396 455	4 304 096	9,60%	413 193
065	11 579 360	6,64%	773 498	11 786 372	6,84%	806 188
068	24 260 916	9,40%	2 312 614	24 991 154	9,60%	2 399 151
079	1 712 487	8,50%	148 366	1 829 454	8,70%	159 162
094	5 224 166	11,90%	625 681	5 387 594	12,10%	651 899
101	12 752 188	6,10%	783 438	13 008 147	6,30%	819 513
115	45 605 942	9,40%	4 347 278	47 015 729	9,60%	4 513 510
119	24 316 618	9,64%	2 345 389	24 696 359	9,84%	2 430 122
152	5 128 433	7,00%	360 622	5 237 941	7,20%	377 132
TOTAL	196 969 832		17 525 839	201 818 182		18 221 855

TAUX MOYENS

8,74%

8,94%

Le taux d'intérêt moyen de la dette au 31 décembre 2013 est de 2.64 %.

Désignation	Encours 31/12/2013	Intérêts	T.M.P.
Emprunt à taux fixe	2 035 370,31	57 756,39	2,84%
Emprunt à taux variable	230969,75	2 000,68	0,87%
Total	2 266 340,06	59 757,07	2,64%

2. Gestion de la trésorerie

En cette première année d'existence, aucune ligne de trésorerie n'a été mobilisée.

II – Prévisions de l'année 2014

1. Gestion de la dette

Un emprunt de 1 016 063,24 € a été inscrit au budget primitif 2014. Ce montant prévisionnel sera revu à la baisse dès réception des arrêtés de subventions notamment ceux afférents aux études à entreprendre dans le cadre du Programme d'Actions de Prévention contre les Inondations (P.A.P.I. d'intervention) et ceux relatifs aux travaux à réaliser dans le cadre de la Défense de la Forêt contre les Incendies (D.F.C.I.).

2. Gestion de la trésorerie

Afin de tendre vers une « trésorerie zéro » et d'optimiser le recours à l'emprunt, une ligne de trésorerie devrait être mobilisée en 2014.

Rapport annuel sur l'Etat de la dette

I - Constat de l'année 2013

1. Gestion de la dette

L'encours de la dette au 31 décembre 2013 s'élevait à 2 266 340,06 € pour une durée de vie moyenne de 2 ans.

L'encours de la dette est constitué de 14 emprunts dont 13 ont été repris au 1^{er} janvier 2013 dans le cadre du transfert des compétences et à la dissolution de plusieurs syndicats intercommunaux, soit 1 381 340,06 €. Un seul emprunt globalisé a été contracté en 2013 pour un montant de 885 000 €.

Répartition de l'encours de la dette suivant leurs origines

Désignation	Encours au 1/1/2013	Remboursement capital en 2013	Encours au 31/12/2013
Emprunts transférés			
Collecte et traitement des OM	463 621,90	51 627,42	411 994,48
Cours d'eau	325 747,51	308 377,76	17 369,75
Déchets verts	461 706,31	98 126,36	363 579,95
Forêts	557 467,29	82 940,08	474 527,21
Sivtas	64 049,85	64 049,85	0,00
Tourisme	10 405,30	5 132,65	5 272,65
Administration générale	124 473,19	15 877,17	108 596,02
Total emprunts transférés	2 007 471,35	626 131,29	1 381 340,06
Nouvel emprunt 2013			
Emprunt globalisé 2013	0		885 000,00
Total	2 007 471,35	626 131,29	2 266 340,06

L'encours de la dette de la Communauté de communes est classé à 100 % dans la classe A1 de la Charte de bonne conduite dite «Charte Gessler ».

La classe A1 regroupe les produits simples notamment ceux à taux fixe, taux variable simple.

Sur les 14 emprunts constituant l'encours de la dette au 31 décembre 2013 seuls 2 emprunts ont des taux variables simples.

Désignation	Nb	Encours 1/1/2013	Encours 31/12/2013
Encours emprunt à taux fixe	12	1 744 390,51	2 035 370,31
Encours emprunt à taux variable simple	2	263 080,84	230 969,75
Total	14	2 007 471,35	2 266 340,06

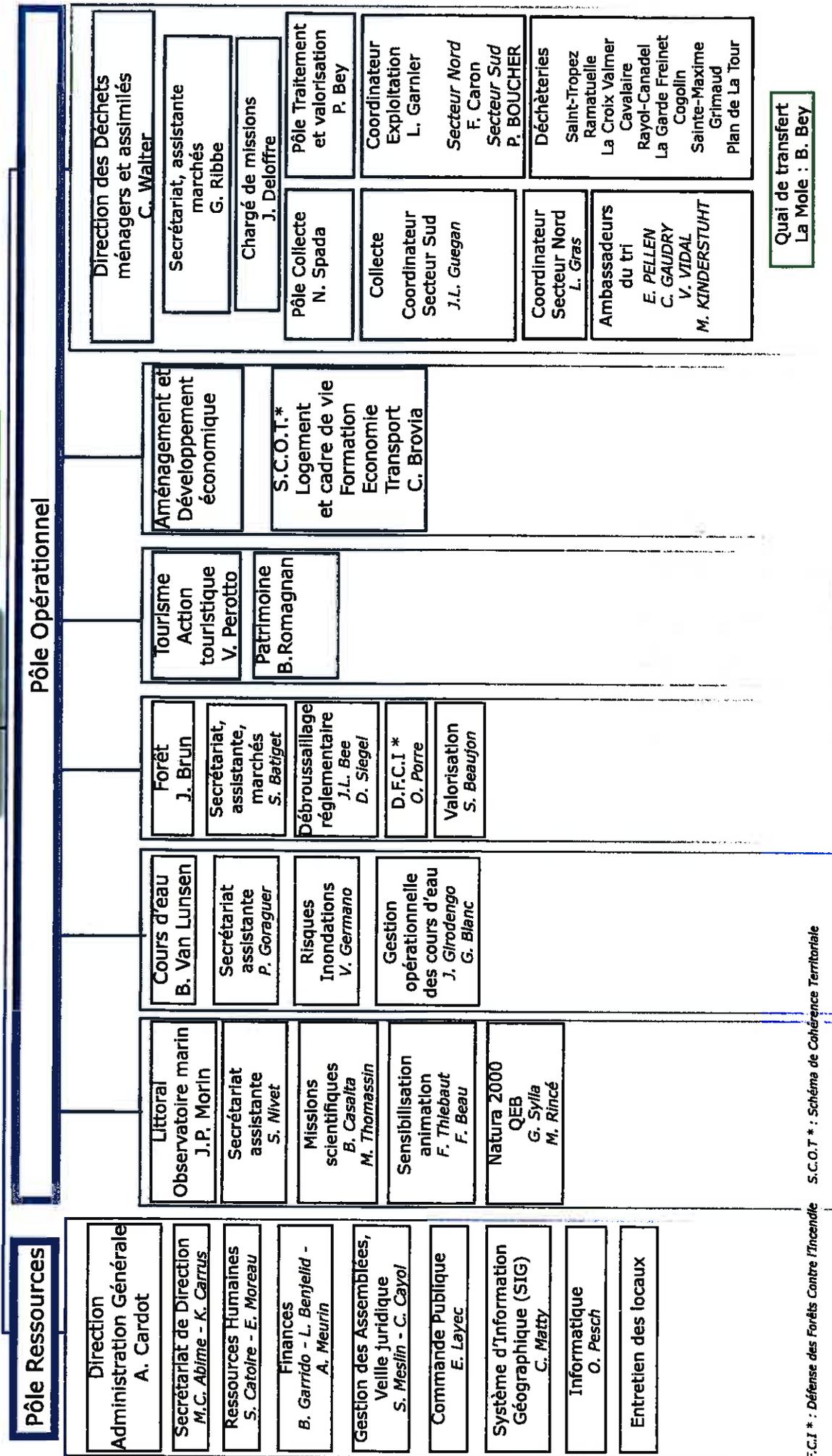
Présidence

Conférence des DGS des 12 communes

DIRECTION
 D. Talpaert

Président
 B. Chénier

Président
 C. Kery
 A.C. Abime



Quai de transfert
 La Mole : B. Bey

